

Travaux sur les sirènes d'alerte de la population
des communes d'AUCH et de BARCELONNE du GERS

TESTS SONORES de fonctionnement le
23 septembre 2015
de 9 heures à 13 heures



Système d'alerte et d'information des populations

Dans le cadre du déploiement national du Système d'Alerte et d'Information des Populations (le SAIP), les services de l'État testeront la sirène d'alerte du Parc Saint-Martin à Auch à 9 h 00 puis à 11 h 30 la sirène de la Mairie de Barcelonne du Gers.

Le 23/09/2015, entre 9 h 00 et 13 h 00, des tests sonores de bon fonctionnement, après la réalisation de travaux, seront effectués.
Aucun comportement réflexe n'est attendu de votre part.

À partir du mois d'octobre, des essais mensuels seront réalisés.
Vous entendrez le signal d'essai le 1er mercredi de chaque mois, à 12h.

Cette sirène permettra de vous alerter si un grave danger vous menace.

**Renseignez-vous sur le signal national d'alerte
et les comportements réflexes.**

Plus d'informations sur :



Liberté . Egalité . Fraternité

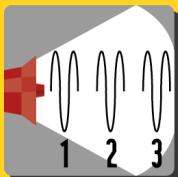
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

- le site de l'État
<http://www.gers.gouv.fr/>

- le site du ministère de l'intérieur :
www.interieur.gouv.fr
(rubrique Savoir réagir à l'alerte)

Les sirènes d'alerte de la population



Les sirènes signalent un événement en cours ou imminent et aux conséquences graves, notamment pour la population.

Elles émettent alors le signal national d'alerte : un son montant et descendant d'1 minute et 41 secondes, répété 3 fois.

Écoutez les signaux nationaux d'alerte et de fin d'alerte sur

<http://www.iffro-rme.fr/sons>

Le signal d'alerte pourra être déclenché en cas de danger



Système d'alerte et d'information des populations

Le Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) permet la diffusion du signal d'alerte ou d'un message par les autorités (maires, préfets, ministre de l'intérieur).

Il met en réseau les différents moyens disponibles, dont les sirènes, pour un déclenchement simultané et localisé.

Plus d'informations sur : www.interieur.gouv.fr (rubrique Alerte et information des populations)

Que faire en cas d'alerte ?



- > En cas d'alerte, réagissez immédiatement !
- > Mettez-vous en sécurité et tenez-vous informés. Respectez les consignes diffusées sur : Radio France Bleue Gascogne 98.8
- > Toutes les consignes sur le site de l'État
<http://www.risques.gouv.fr/>

Préparez-vous grâce au Plan Familial de Mise en Sûreté
Ma sécurité, Conseils pratiques
(à télécharger sur www.interieur.gouv.fr)

Place du Préfet Claude-Erignac – 32007 AUCH cedex

